ALSACE | CONSEIL DÉPARTEMENTAL Bas-Rhin

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) : Monsieur Paul HEINTZ, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2019/221 - ***73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social***
PDH - Proposition d'approbation d'un projet de convention d'objectifs et de moyens entre le Département et CDC Habitat social pour la mise en œuvre de la nouvelle politique départementale de l'habitat

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la période 2018-2020, entre le Département et CDC habitat social, venant aux droits des organismes qu'il a fusionnés, pour la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;

- autorise son président à signer cette convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée

Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190603-lmc1127035-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/06/19